



RETRAITÉS
Métropole Lilloise
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Pleines pages sur l'UTR

Journal de l'Union Territoriale des Retraités Cfdt
de la Métropole lilloise n° 29, janvier 2025

Bourse du travail 254 boulevard de l'usine 59000 Lille
ISSN 2606-9628 tel 0320883620
metropolelilloise@retraites.cfdt.fr



Sommaire :

- p.2** : agenda
- p.3** : PPV, ARHOS, Inter-CVS
- p.4** : Extrême droite, vie de l'organisation
- p.5** : France Alzheimer
- p.6 et 7** : en direct des sections
- p.8** : complémentaire santé, carte CEZAM
- p.9** : actions ; protection sociale
- p.10** : KIFEKOI ?
- p.11** : Magdala
- p.12** : sortie Desvres Etaples le 24 avril 2025

Annick LESTIENNE
a repris la fonction de
relecture des textes
en remplacement de
Marguerite-Marie BEGHIN
qui a souhaité arrêter.
Qu'elles soient toutes deux
remerciées pour ce travail

Edito

Depuis 1964, dans l'article premier des statuts, la Cfdt entend garder à son action une entière indépendance à l'égard de l'État, des partis, des institutions religieuses, comme de tout groupement extérieur, cet article précise aussi que le syndicalisme est une force de proposition, d'action et de transformation. Il exerce un contrepouvoir essentiel, constitutif de toute société démocratique face au pouvoir des décideurs politiques et économiques.

Certes, mais notre lutte contre l'extrême droite ?

Depuis sa création le Front National tente de faire émerger des syndicats autonomes, très minoritaires et corporatistes. Face à cela nous avons prôné la défense de nos valeurs d'émancipation, d'égalité, de solidarité et de démocratie et l'URI Cfdt Hauts de France a mis en place un groupe de travail ayant pour but, notamment, de sensibiliser les équipes syndicales, d'échanger sur la montée de l'extrême droite, des votes pour ce parti, hélas.

Sociologiquement le RN surfe sur le terrain social, se construit sur le rejet des « élites », offre un vote « utile » pour les désabusés ou les exclus du système social en donnant une réponse simple mais erronée : la faute des étrangers. Dans le Nord Pas de Calais 16 Députés sur 33 sont RN dont 12 élus au premier tour et il faut bien reconnaître qu'il existe des militants Cfdt qui votent RN mais aussi que des mandats Cfdt sont exclus pour leur appartenance à un parti d'extrême droite. Nous ne devons pas admettre que l'on fasse fi de nos valeurs.

Pour nombre d'analystes le vote RN est un vote négatif, de rejets des élites parisiennes, intellectuelles ou de représentants politiques. Alors la question se pose pour les retraités : interpelle-t-on les députés ou les maires RN ? Certes, nous devons garder nos valeurs mais s'interdit-on de discuter, de solliciter des représentants élus démocratiquement ? Par exemple, lors d'un licenciement collectif nous cherchons l'appui du député ou du maire concerné et ce quelle que soit son étiquette. Dans ce cas nous défendons l'emploi donc les salariés et nous ne sortons pas de notre rôle. Difficile question !

Notre ligne politique est une ligne de crête, pas de consigne de vote mais ne pas voter pour l'extrême droite. L'extrême droite pose de bonnes questions a dit Laurent Fabius, il nous reste, à la Cfdt, à proposer les bonnes réponses.

En ce début d'année 2025, votre syndicat vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles, nos meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur.

Philippe Catrice.

Dans ce bulletin : la sortie annuelle du 24 avril 2025, page 12

Inscription avant le 24 mars !

Joint à ce bulletin : le flyer A5 d'inscription à la carte CEZAM

2025

**Nous vous souhaitons une excellente année
sous les signes de la solidarité, de l'égalité
et de l'émancipation !**



AGENDA

Les activités prévues lors de la parution de cet agenda peuvent toujours être remises en cause : pensez à vérifier régulièrement le site. Des dates sont très lointaines, notez les dès maintenant dans vos agendas.

Pour information : calendrier de nos réunions d'instances des 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2025 :

Bureau de l'UTR : 14/1, 4/2, 4/3, 18/3, 15/4. Conseil de l'UTR : 21/1, 11/3, 22/4.

Conseil URR : le 13/03/25 Assemblée générale de l'ULR de Lille le 3/4/2025,

Formations syndicales : *Vous êtes nouveau à la CFDT retraités ! Vous voulez connaître notre organisation, les avantages que vous avez ?* notez dès à présent la prochaine date de « **bienvenue à la CFDT retraités** » **le 6 mars 2025**. Début janvier la commission formation proposera d'autres formations avec les dates.

Rencontre des nouveaux adhérents prévue le 24 février 2025 à Lille.

L'assemblée générale des retraités CFDT à CARCASSONNE : étape importante après le congrès de Valence en 2023, cette AG de mi-mandat se tiendra les **25, 26, 27 mars** et s'enrichira d'un congrès extraordinaire pour décider de remplacer -ou pas- la dénomination UTR par la dénomination « syndicat de retraités ».

Notre congrès ! Après Bousbecque en septembre 2021, notre UTR tiendra son congrès quadriennal le **jeudi 2 octobre 2025 à Houplines** salle des fêtes. Chacun est concerné par les débats qui se tiendront dans les sections et par une éventuelle participation à ce congrès s'il est désigné par sa section.

Notre sortie annuelle ! Elle aura lieu le **jeudi 24 avril** au Musée de la Céramique de **DESVRES** et au centre Maréi à **ETAPLES**. Plus d'information dans ce journal **page 12**.

Votre information en ligne ! <https://www.cfdt.fr/> . Quelques autres sites (CFDT Retraités, URI Hauts de France, sites des fédérations ...) sont à retrouver en allant à gauche sur NOS SITES. Le site de notre UTR : <https://utr-cfdt-lille.fr/>, notre adresse metropolelilloise@retraites.cfdt.fr et notre page **Facebook** (chercher Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise) !

PLEINES PAGES SUR L'UTR

Magazine de l'Union Territoriale des Retraités CFDT Métropole Lilloise 254 Bd de l'Usine 59000-Lille

Directeur de publication Pierre RICHARD **rédacteur en chef** Jacques DEVODDERE **Maquettage** Jacques DESCAMPS **Relecture** Annick LESTIENNE **Ont participé à la rédaction de ce journal** Jean-Marc BAILLEUL, Pierre BEGHIN, Philippe CATRICE, Jacques DEVODDERE, Michèle GANNE, Michèle HELYNCK, Pierre RICHARD, Bruno ROBIN, Section retraités S3C, Philippe VANBENEDEN.

ISSN 2606-9628 **Abonnement** 8 € - le n° 2 € Impression **Olivier Julien JOPUB 62460 Divion**
L'entreprise qui a imprimé ce journal l'a fait sur papier recyclé avec des encres végétales

Stop à la maltraitance institutionnelle ! aidantes et maltraitantes, le terrible paradoxe des institutions.

Pierre, engagé dans ATD Quart Monde, évoque ici ce thème porté par les partenaires du Pacte du Pouvoir de Vivre dans le cadre de la journée mondiale du refus de la misère du 17 octobre 2024 et dans laquelle la CFDT a pris toute sa place.



D'un côté, les familles en situation de pauvreté n'en peuvent plus des relations humiliantes avec les institutions censées les aider ; de l'autre des professionnels impuissants face à un système défaillant qui leur enlève la raison d'être de leur métier.

Terrible paradoxe, la maltraitance institutionnelle se traduit par une dépossession du pouvoir d'agir et par le nonaccès aux droits des personnes en situation de pauvreté.

Quatre grandes causes et mécanismes expliquent cette spirale infernale :

Des choix politiques qui ne répondent pas aux besoins de la lutte contre la pauvreté : le manque de moyens humains dans les services publics, etc. ;

Une société de méfiance et d'incompréhension : le déficit de connaissance et de compréhension de la réalité de la grande pauvreté de la part des institutions, le manque de communication entre institutions et ayants-droits, etc. ;

Des mécanismes de défiance qui envahissent les institutions : des droits abusivement conditionnés tel que le RSA, et le (sur)contrôle des demandeurs avec des algorithmes discriminants, etc. ;

Le fonctionnement intrinsèque des institutions : la dématérialisation, la complexité des démarches, la place prise par la gestion administrative, etc.

Pour la CFDT, la lutte contre la pauvreté a toujours été un enjeu démocratique.

Inter CVS et ARHOS, deux associations auxquelles adhère notre UTR

Notre UTR adhère à plusieurs associations, nous faisons aussi des dons pour des causes en lien avec notre orientation syndicale et, parfois, sur sollicitation de la CFDT. Nous avons choisi de mettre le focus ici sur deux associations proches, sans lien entre elles, mais bien dans notre champ d'engagement.



L'ARHOS : c'est l'**Association Régionale d'Histoire Ouvrière et Sociale**. Créée et animée par des militants CFDT elle a pour ambition de ...

- Préserver les archives syndicales
- Mettre en valeur les parcours et engagements de syndicalistes de notre région
- Transmettre aux nouvelles générations notre histoire commune

Vous pouvez la soutenir par vos dons, votre adhésion et éventuellement votre engagement. Pour cela et plus d'informations : <https://cfdthistoire-5962.fr/>

L'Inter CVS : l'association existe depuis un peu plus de deux ans et a été créée par des militants CFDT et d'autres associations. « *D'abord réunies en collectif et forts de leur pluralité, les quatre associations : CFDT Retraités Métropole Lilloise, AFAD 59, Roubaix Alzheimer et Culture et Bibliothèque pour Tous* veulent mutualiser leurs compétences et leurs expertises pour **lutter contre l'isolement et l'ignorance des usagers sur leurs droits, sur le fonctionnement des EHPAD et des soins à domicile, accompagner la relation entre professionnels et usagers.** ».



Vous pourrez retrouver sur notre site <https://utr-cfdt-lille.fr/> onglet INSTANCES EXTERNES puis CVS d'autres informations et le bulletin d'adhésion. Vous pouvez aussi vous adresser à Christian BARAZUTTI, christian.barazutti@gmail.com pour adhérer et plus d'informations.

PROMOUVOIR NOS VALEURS : COMMENT ?

La lutte contre l'extrême droite : **UNE PRIORITE POUR LA CFDT**

À l'initiative du Bureau régional CFDT, un groupe de travail « Lutte contre l'extrême droite » se réunit régulièrement.

Il a comme objectifs :

- Prendre du temps pour échanger entre militants sur la montée de l'extrême droite et déterminer les priorités à mettre sur nos actions compte-tenu des dernières élections,
- Établir un réel plan de travail de sensibilisation et de formations auprès des équipes syndicales.

En effet, comme la CFDT l'affirme depuis toujours, les thèses et l'idéologie affirmées par l'extrême droite n'ont jamais été compatibles avec nos valeurs.

Il nous faut préciser que nous ne sommes pas seuls dans cette lutte et le groupe de travail CFDT réfléchit à une coalition avec le monde associatif qui partage ces réflexions et ces valeurs de démocratie auxquelles nous sommes attachés.

C'est dans ce cadre que s'est tenu un débat le 12 novembre en présence de plus de 150 personnes sur le thème « La CFDT fait-elle de la politique ? » avec de nombreux intervenants dont Pierre Mathiot (professeur et ancien directeur de Sciences Po Lille), Jean-Louis Malys (ancien secrétaire national, 2006-2016) et Jean Viard (sociologue, directeur de recherche au CNRS).

L'après midi le « think tank » (groupe de réflexion) « destin commun » a présenté son questionnaire national sur les inquiétudes actuelles et, à partir, des réponses, la définition de six « attitudes types ». La confrontation des résultats nationaux aux réponses de l'échantillon (représentatif ?) des militants CFDT dans la salle est révélatrice de nos difficultés à aborder cette question. Compte-rendu de la journée à paraître sur les sites CFDT.



VIE DE L'ORGANISATION

PARLONS SOUS !

Après avoir approuvé le 4 juin les comptes pour l'année 2023, le conseil du 26 novembre a adopté les orientations pour le projet de budget 2025, ce budget devant être voté en janvier 2025.

Le conseil du 26 novembre a repris les principes adoptés lors des conseils des années précédentes (subventions aux sections, réserves des SSR, prises en charge des frais militants ...), il a reconduit le principe d'augmenter notre ligne SOLIDARITE, le conseil étant consulté à chaque occasion importante de solidarité (1). À noter que pour la prise en charge des frais militants, conformément à nos décisions de congrès, nous appelons à d'abord privilégier les modes de transport les plus écologiques (transports en commun, vélo, marche, covoiturage).

Conformément à la préconisation du conseil national confédéral CFDT, les cotisations (2) augmenteront de 5.3% en 2025, ce qui, pour une cotisation mensuelle de 10 € la fera passer à 10,53 €. Pour rappel, le taux de cotisation est de 0.50% de l'ensemble des pensions, avant le prélèvement à la source bien sûr. Comprendre ce montant de 5.3 % ! Le projet de loi de finances 2024 (celui voté à la fin de 2023) avait acté une augmentation des pensions de 5.3%, ceci explique donc cette hausse des cotisations ; de même que l'augmentation des pensions de 0.8% en 2023 avait justifié des hausses de cotisation de 0.8% au 1^{er} janvier 2024.

Et rappelons que le passage au Prélèvement Automatique des Cotisations (PAC) simplifie nos tâches, adhérents comme militants.

1 En 2023, notre UTR avait orienté sa solidarité vers les salariés ayant fait grève lors du conflit des retraites ainsi que vers le Maroc et la Libye sévèrement touchés par des catastrophes naturelles.

2 On pourra retrouver dans CFDT Magazine de novembre page 4 la répartition des cotisations entre différentes structures CFDT : à votre UTR reviennent 37.5% de la cotisation, le reste revient à la CFDT, la CFDT retraités (UCR)

4 Payer la cotisation exacte c'est faire preuve de solidarité.

CONFÉRENCE-DÉBAT avec FRANCE ALZHEIMER

Quarante personnes ont suivi le jeudi 28 novembre à la Bourse du Travail une conférence donnée par Mme Anne Collot Présidente de France Alzheimer pour le Département du Nord. L'instigateur de cette initiative est Bruno Robin, de l'ULR de Lille qui, avec son épouse, est bénévole (groupe de parole) à France Alzheimer.

La Maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées touchent près de 900 000 personnes en France, dont 2 fois plus de femmes que d'hommes. La cause est une longue dégénérescence des neurones au niveau de l'hippocampe, 2 molécules dysfonctionnent :

- la peptide bêta amyloïde, naturellement présente dans le cerveau. Elle s'accumule et devient toxique pour le patient.
- la protéine tau : cette protéine structure les neurones mais sa modification entraîne la mort des cellules nerveuses.

Les facteurs de risque sont :

- l'âge (l'âge moyen des personnes atteintes est de 73 ans, bien souvent porteurs de la maladie depuis 15 à 20 ans mais "asymptomatiques").
- la génétique par une sensibilité accrue à la maladie mais la maladie n'est pas héréditaire.
- l'environnement : essentiellement chez les personnes sédentaires ou exposées à des risques notamment cardiovasculaires ou diabète par exemple. À contrario une activité intellectuelle stimulante et une activité sportive protègent.

Anne Collot nous précise **les 10 signes qui alertent** : la mémoire récente : je mets de l'eau à chauffer et j'oublie d'ouvrir le feu; la difficulté pour gérer les tâches habituelles, notamment la prise de médicament ; les problèmes liés au langage (on bute ou on ne retrouve plus les mots), la désorientation temps-espace, je ne me retrouve plus dans mes magasins habituels, j'oublie quel jour on est, la perte des objets notamment les clés, la perte de motivation, l'apathie, les modifications de caractères et les sautes d'humeur.

Plus la maladie est diagnostiquée tôt, plus son processus peut être ralenti, en particulier à l'aide de médicaments (donépézil et rivastigmine notamment).

Une fois le diagnostic posé, le plus souvent par un neurologue, un choix doit être effectué :

- soit le maintien au domicile
- soit le placement en Ehpad sachant que tous n'ont pas nécessairement la possibilité d'accueillir les malades.

Le plus simple est de se rapprocher de votre CCAS qui vous guidera dans les démarches :

- vers la **Caisse Primaire** pour demander la reconnaissance en ALD (Affection Longue Durée)
- demander auprès du **Département** l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie
- une Carte de Mobilité Inclusion (CMI) auprès de la **Maison Départementale du Handicap** (MDPH)
- les aides financières auprès de votre **mutuelle** et de vos **caisses de retraite**.

Il va sans dire que l'accompagnement du malade est indispensable.



Mme Collot nous précise que **30% des aidants familiaux décèdent avant le malade. France Alzheimer met en place un dispositif de formation, des groupes de parole et surtout le conseil et l'écoute des aidants.**

- La présidente rappelle que France Alzheimer est une association familiale et non médicale et que son but est :
- d'accompagner et de soutenir les personnes malades et leurs proches.
 - de former les aidants familiaux, les bénévoles et les professionnels.

L'association est reconnue d'utilité publique. Elle ne fonctionne que par les dons et le bénévolat.

Après cette conférence riche en informations, suivie des questions des adhérents une collation a été offerte.

La maladie d'Alzheimer touche chacun d'entre nous, qui par un parent, qui par une connaissance.

ULR Armentières

Sortie à Bailleul le 5 Septembre 2024.

C'est sur la ville de Bailleul que notre ULR a jeté son dévolu pour sa traditionnelle sortie annuelle. Au cours d'une visite guidée dans les rues de la ville, le matin, nous avons découvert, au travers des façades et monuments typiques, l'histoire, ponctuée d'anecdotes, de cette cité des Flandres. À l'heure du midi, c'est dans un estaminet « la ferme d'Haghedoorn » à Méteren, que nous avons partagé un repas ch'ti traditionnel, dans une très bonne ambiance. Pour terminer la journée, nous sommes revenus à Bailleul visiter l'école de la Dentellière, qui regroupe toutes les générations autour d'une passion commune où la patience est la règle. Plusieurs d'entre nous ont pu s'essayer au maniement -pas si facile- du fuseau.



Forum des aidants Maison du temps libre le 11 septembre 2024.

Conscients des difficultés rencontrées par de nombreux aidants (se dit d'une personne qui aide à domicile une personne dépendante), le CCAS d'Armentières (Centre Communal d'Action Sociale) a réuni l'après-midi du 11 septembre 2024 à la Maison du Temps Libre (Armentières), un réseau partenarial de plus de 22 acteurs dont des membres de notre Union Locale des Retraités CFTD.



L'idée de ce forum était de présenter toute la palette des aides existantes ; si la plupart des aidants connaissaient les principales, bon nombre des solutions d'accompagnement présentées au cours de cette initiative leur étaient inconnues.

De 14h00 à 17h30, les ateliers ludiques se sont enchainés avec, par exemple, un groupe sur le thème « apprendre à se relever d'une chute ». Les membres de notre ULR étaient essentiellement présents pour informer les visiteurs : nous avons constitué pour

l'occasion un petit livret contenant les informations reprises dans le guide « proches aidants ».

ULR Roubaix

Forum des associations samedi 14 septembre

Nous tenons à remercier vivement les administrateurs et l'équipe de la Maison Des Associations de s'être démenés pour que le forum ait lieu, la ville de Roubaix ayant décidé de ne pas l'organiser cette année.

Le vélodrome a donc pu à nouveau accueillir cet événement qui attire nombre de familles mais également des retraités curieux de découvertes.

Notre stand était richement documenté des publications de la CFTD Retraités, et cette année, un jeu de questions, apprécié des visiteurs, a permis d'entrer plus facilement en contact et de faire découvrir nos valeurs et champs d'actions.

Le sujet de préoccupation principal reste la question des aidants, suivi des questions liées à l'amélioration du logement.



Assemblée générale des retraités Sgen-CFDT Nord Pas-de-Calais

Les retraités du Sgen-CFDT fonctionnent en groupement correspondant à leur ancien syndicat du Nord Pas de Calais et c'est le 7 novembre 2024 que se déroulait l'AG annuelle.

C'est une quarantaine de personnes qui, à un moment ou un autre, ont participé à cette journée. Des adhérents retraités du Sgen-CFDT 59/62 bien sûr, mais aussi d'autres retraités CFDT, des représentantes de l'UTR métropole lilloise, du Sgen-CFDT 59/62. Outre les incontournables d'une AG (rapport d'activités, perspectives ...), nous avons eu un débat sur l'accessibilité en ville illustré par la situation de Lille et l'intervention experte de Christian BARAZUTTI représentant de l'UTR à la Commission Intercommunale d'Accessibilité (CIA) de la MEL mais aussi par les questions et contributions des militants présents.



L'après-midi a permis d'illustrer ce sujet d'accessibilité lors de la visite du quartier de WAZEMMES sous la conduite de Dominique PLANCKE. Visite très intéressante au cours de laquelle nous avons découvert des lieux méconnus (1). La question de la solidarité a été illustrée à plusieurs occasions avec le don à l'association William Penn (lutte contre les bidonvilles) fait par la section, le très bon restaurant du midi qui pratique l'assiette suspendue ou par le rapide passage devant l'Entraide de l'Eglise Protestante. Un article sur ce sujet et d'autres sont à retrouver sur le site du Sgen-CFDT Nord Pas de Calais.(2)

(1) Comme la « pouponnière » lieu culturel de la ville de Lille et L'Assiette Mijotée rue Barthélémy DELESPAUL, qui pratique le même principe que le café suspendu : on paie par avance un repas (8 €) qui sera offert à une personne dans le besoin.

(2) <https://nord-pas-de-calais.sgen-cfdt.fr/> taper « retraités » dans le moteur de recherche du site.

Les retraités CFDT S3C (Communication Conseil Culture) fonctionnent en groupement 59/62. Retour sur la réunion annuelle du 17 octobre 2024

Nous nous réunissons tous les mardis matin sauf en août et pour les fêtes de fin d'année. Nous travaillons toujours en lien avec notre ancien syndicat (toutes les semaines) et nous avons une réunion tous les trois mois avec le secrétaire du syndicat Hacene Errachidi.

Rapport d'activité : Transfert des adhérents

Participation à la formation ABER (adhérents S3C bientôt en retraite).

Formation des adhérents bientôt en retraite : Hacene recherche des adhérents pour une formation spécifique S3C qui devrait être créée prochainement.

Le S3C 59/62 a envoyé un mail de masse aux adhérents futurs retraités les informant des permanences hebdomadaires.

Formation des conseillers de l'UTR 62 pour structurer une équipe syndicale, un groupe de référents retraite a été mis en place.

Suite aux interventions des participants sur les tarifs des mutuelles la grille tarifaire de la MGEN sera envoyée et une présentation des mutuelles est envisagée pour la prochaine AG.

Trésorerie : notre principale dépense est l'organisation de notre réunion annuelle et les déplacements pour nos permanences du mardi. Nous prévoyons l'achat d'un nouveau PC (environ 400€). En fin d'année, nous demanderons un état de la trésorerie de notre SSR à chaque UTR.

Intervention des UTR :

UTR Deux Flandres . Bienvenue dans les Flandres, la SSR3C n'a plus de représentant au conseil de l'UTR, notre AG se tiendra le 16 octobre 2025, ce sera l'occasion de présenter un candidat.

L'UTR édite un journal, n'hésitez à nous envoyer vos articles.

UTR Métropole Lilloise. Nous avons plusieurs SSR et la SSR3C est la section où nous avons le plus de transferts des actifs vers les retraités. L'UTR de Lille organise régulièrement une formation accueil des nouveaux retraités.

UTR 62. Étonnement du bon fonctionnement des transferts entre le syndicat 3C et la SSR3C. Certains syndicats transfèrent les adhérents sans consulter les SSR. L'UTR 62 tiendra son AG en décembre 25.



COMPLEMENTAIRE SANTE

Contrat complémentaire santé « UCR / MGEN Solutions »

Voici les nouveaux tarifs de cotisation au contrat de groupe de complémentaire santé, ce n'est plus la stabilité que nous avons connue l'an dernier, mais la hausse est limitée à 5% environ. Le niveau des cotisations, comparé aux autres mutuelles et assurances, reste un avantage pour tous les retraités CFDT

La Mutuelle assiste à une dégradation des équilibres techniques des contrats, due pour partie à des évolutions réglementaires souhaitées par les Pouvoirs Publics, (notamment celles de la réforme du 100 % santé) aux nouvelles dispositions qui ont pris effet en 2023/2024, (augmentation des tarifs hospitaliers ; avenant convention pharmaceutique ; augmentation consultation médicale à 26,50 puis à 30 euros en décembre 2024 ; mesures covid co-financées avec les complémentaires, alors qu'elles étaient à 100% prises en charge par l'assurance maladie obligatoire...) ; ainsi qu'à des transferts de charges du régime obligatoire d'assurance maladie vers les complémentaires santé sur le dentaire, les transports (hausse de 10% du ticket modérateur depuis le 1^{er} août 2023).

En plus des remboursements indiqués dans la documentation remise aux adhérents, l'adhésion à ce contrat donne l'accès à plus de 8 000 opticiens Optistya et 4 000 audioprothésistes Audistya.



La MGEN ouvre aux adhérents du contrat AZUR des services additionnels tels que « téléconsultation médicale », « service d'assistance, handicap, hospitalisation », « prestation spéciale handicap », « aide à domicile », « service habitat ».

Si vous êtes intéressé par la souscription à un contrat avec une vraie mutuelle, à des tarifs avantageux, n'hésitez pas à prendre contact avec Pierre BEGHIN, référent mutuelle de l'UTR ML, soit par courrier : 102 rue de Boulogne 59150 WATTRELOS, soit par internet metropolelilloise@retraites.cfdt.fr ou par téléphone 06 74 04 61 00.

ATTENTION ! Si vous êtes intéressé par ce contrat de couverture santé et que vous êtes déjà adhérent à un autre organisme, depuis le premier décembre vous n'êtes plus obligé d'attendre la date anniversaire de votre contrat, la résiliation peut intervenir à tout moment sous réserve d'avoir ce contrat depuis au moins un an.

Tarifs 2025 de la nouvelle gamme AZUR : montant des cotisations mensuelles

	AZUR 1	AZUR 2	AZUR 3	AZUR 4
Isolé	57,61 €	90,14 €	115,94 €	141,72 €
Duo	106,87 €	166,35 €	214,44 €	262,53 €
Famille	127,32 €	197,94 €	255,10 €	312,24 €

CARTE CEZAM

Cette carte CEZAM permet d'obtenir des réductions toute l'année chez les partenaires du groupe CEZAM : musées, salles de cinéma, parcs d'attraction, etc... Plus de 140 000 offres pour vos loisirs et vacances. Des points billetterie sont présents sur toute la France. La carte CEZAM est annuelle.

Si vous souhaitez l'acquérir ou la renouveler pour 2025, ne contactez pas directement CEZAM Hauts de France, mais retournez le bon de commande joint au bulletin directement à :

Pierre BEGHIN, 102 rue de Boulogne 59150 WATTRELOS,

ou par internet à l'adresse de l'UTR Métropole Lilloise : metropolelilloise@retraites.cfdt.fr.

Les cartes 2025 devraient être disponibles début janvier.

Pour l'UTR Métropole Lilloise, comme les années précédentes, la carte est offerte aux adhérents qui en font la demande. Une participation de 2.50 € est demandée pour les conjoints et assimilés.



8 Voir bulletin d'adhésion joint à ce journal.

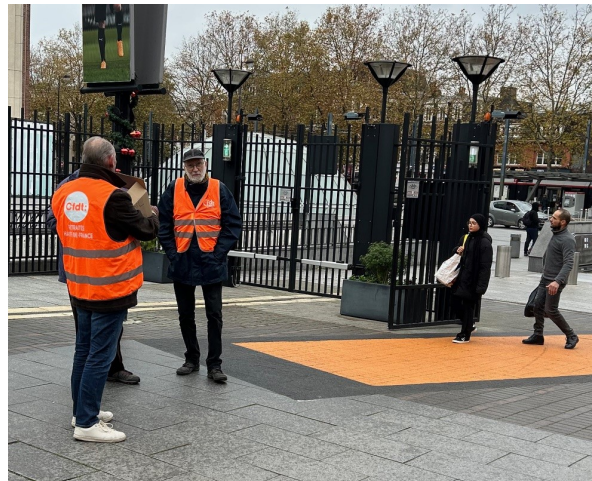
Septembre: réponses à emporter

Pendant 3 jours et pour la 5^{ème} année consécutive, la CFDT avait décidé de reconduire l'opération « Réponses à emporter ». Des retraités CFDT étaient présents auprès des militants des syndicats de salariés pour aller à la rencontre des salariés, des jeunes, des demandeurs d'emploi, créer des contacts, échanger. C'est une occasion de visibilité pour la CFDT et de proximité avec les salariés.

Novembre décembre : élections TPE

Autre mobilisation où les retraités CFDT ont pris toute leur place : la préparation des élections TPE. Du 25 novembre au 9 décembre 2024, les cinq millions de salariés des TPE (Très Petites Entreprises) ont été appelés à voter pour élire leurs représentants. Les résultats de ces élections contribuent à mesurer l'audience des organisations syndicales au niveau national. C'est l'occasion de conforter la première place de la CFDT.

Comme lors du précédent scrutin en 2021, des militants Retraités CFDT de la Métropole Lilloise ont participé aux actions organisées au niveau local : distribution de tracts dans les petites entreprises comme les magasins de la Grand Place et de la Grande Rue à Roubaix.



Novembre : contre les violences sexistes et sexuelles

Les adhérents retraités étaient également présents lors des manifestations organisées dans le cadre de la journée de lutte des violences sexistes et sexuelles :

- rassemblement devant l'Opéra, suivi d'une manifestation dans les rues de Lille le **23 novembre**.
- projection débat du film « Une histoire banale » d'Audrey Estrougo le **25 novembre** à l'UGC Lille.

PROTECTION SOCIALE

Commission Protection Sociale

Notre UTR vous donnera régulièrement des informations de cette commission.

Les membres de la commission Protection Sociale de l'UTR reçoivent régulièrement des informations de l'ARS (Agence Régionale de Santé), de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) ou d'autres structures. Et nous avons pensé intéressant d'en reprendre dans chaque journal de l'UTR, car elles peuvent vous intéresser ou intéresser des personnes que vous côtoyez.

Pour accéder à ces infos, vous devrez souvent recopier sur internet le lien que nous vous indiquons, si vous n'avez pas internet, vous pouvez vous rapprocher de l'UTR ou de votre section CFDT Retraités.

La place dans le journal étant limitée, cette fois-ci, notre info concerne **le bilan prévention**

Il vous suffit d'inscrire sur internet « mon bilan prévention » et vous avez directement toutes les informations :

<https://monbilanprevention.sante.gouv.fr/>

"Expérimenté en 2023 en Hauts-de-France, le dispositif "**Mon bilan prévention**" se déploie à l'ensemble de la France. Proposé à différents âges clés de la vie, il prévoit un échange avec un professionnel de santé pour faire le point sur sa santé et ses habitudes de vie. "

Nous vous informons également que la commission vient de rééditer le livret « Bien vieillir chez soi », il est à votre disposition, sur demande.

À retrouver sur notre site <https://utr-cfdt-lille.fr/>

onglet COMMISSIONS puis PROTECTION SOCIALE



Bien vieillir...



...chez soi



➤ Ce qu'il faut savoir



EDITION 2024

KIFEKOI ?

Défendre les retraités et personnes âgées est une des raisons d'être de la CFDT Retraités. C'est dans nos statuts, et la résolution du congrès de BOUSBECQUE du 30/9/21 reprend dans sa partie 2 l'importance d'être présent dans les instances (1). Mais, bien entendu, cette volonté ne repose pas sur une entité imaginaire mais sur les militants et militantes engagés de notre UTR.

N'hésitez pas, si vous êtes engagés dans une instance de ce type, que ce soit les CVS ou les CCAS, **à nous contacter** metropolelilloise@retraites.cfdt.fr.

	QUOI ?	QUI ?
CLIC et Relais	Relais Autonomie Lys Tourcoing	BEGHIN Marie-Antoinette (ULR Tourcoing)
	Relais Autonomie Eollis	BOUCHE Jacques (ULR Lille)
	Relais Autonomie Cœur de Métropole	En attente de nomination.
CCAS	Conseil Communal d'Action Sociale	Voir ci-dessous
CDCA	Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie	En attente de nomination.
CTS	Conseil territorial de santé Métropole Flandre	En attente de nomination.
Inter CVS (2)	Inter CVS (Conseil de Vie Sociale)	BOUCHE Jacques et BARAZUTTI Christian (ULR Lille), Marcel MARCHAND (ULR Roubaix)
CIA	Commission Intercommunale d'Accessibilité de la MEL (Métropole Européenne de Lille)	BARAZUTTI Christian (ULR Lille)
CCVA	Conseil Communautaire de Vie Associative Ville de Tourcoing	SERVAEGE Brigitte (ULR Tourcoing)
CCL	Conseil de Concertation de la ville de Lille	DRUELLE J.-Pierre et LESTIENNE Annick (ULR Lille)
Conseillers du salarié	Francine MOREL-BOURDON (ULR Armentières)	
Défenseurs du salarié	Jean Claude HOSTENS (ULR Vallée de la Lys)	

CCAS Ville d'Allennes les Marais : William ACOU (SSR Métallurgie)
 Ville de Bauvin : Pascal DESCAMPS (SSR Transport Equipement)
 Ville de Lambersart : Jean Luc CASSETO (SSR Transport Equipement)
 Ville de Nieppe : Christian BOURDON (ULR Armentières)
 Ville de Ronchin : Yvette CLAEYS (ULR de Lille)
 Ville de Wambrechies : Claude JANSSENS (ULR de Lille)

Les relais autonomie constituent un réseau d'acteurs de proximité afin d'améliorer et de simplifier l'accueil et l'orientation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Le **CCAS** a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.(3)

Le **CDCA** donne son avis sur les sujets concernant les personnes âgées et les personnes handicapées.

La **CIA** dresse le constat de l'accessibilité et fait des propositions d'amélioration.(4)

Le **CVS** vise à associer les usagers au fonctionnement des établissements sociaux et médicosociaux.(5)

Le Bureau : Joëlle BARBIEUX trésorière adjointe, Philippe CATRICE, Jacques DEVODDERE trésorier, Pierre RICHARD secrétaire général, Brigitte SARRAZIN, Martine WARNIER secrétaire générale adjointe.

Peut-être êtes-vous engagée, engagé **dans une association (solidarité, environnement ...)** et vous souhaitez **partager votre expérience** ? Contactez-nous pour un possible article.

Dans le cadre des actions et réunions de notre UTR, **n'oubliez pas de faire des comptes rendus** qui pourraient donner lieu à des articles.

Peut-être avez-vous des compétences, des ressources qui peuvent être utiles pour votre syndicat : contacts avec les médias, avec des activités de loisirs, de culture, compétences numériques, ou autres ? **Faites-le nous savoir.**

(1) <https://utr-cfdt-lille.fr/wp-content/uploads/2021/09/20210830-projet-de-resolution-avec-les-amendements-integres.pdf>

(2) Voir appel à adhésion dans ce journal page 3

(3) <https://www.aide-sociale.fr/centre-action-sociale/>

(4) <https://utr-cfdt-lille.fr/index.php/accessibilite/>

(5) <https://www.cfdt-retraités.fr/CSV>

L'association MAGDALA

Jean-Marc BAILLEUL, qui préside cette association, vous la présente ainsi que le parcours personnel qui l'a amené à s'y investir.

Avant de vous présenter MAGDALA, dans ce journal CFDT, il m'a semblé utile de résumer mon parcours qui m'a conduit à m'engager dans cette association... à ma retraite ! Comme jeune instituteur, j'ai choisi l'école publique... et j'ai adhéré au Sgen-CFDT. Puis, ma vie professionnelle a pris une autre orientation en acceptant de travailler au service de l'Eglise pour les associations et les mouvements chrétiens. Dans l'Eglise, il n'y avait pas de culture syndicale : nous avons créé une section locale et un syndicat CFDT au niveau national. Pour moi, engagement comme croyant et vie militante vont de pair.

MAGDALA* est une association qui me convient bien : à la fois une association ouverte à tous et une communauté chrétienne. L'association a été créée dans le quartier de Wazemmes en 1986 par sœur Irène Devos avec des personnes en situation de grande précarité. Sa devise : « Lève-toi et marche ». La façon de faire des fondateurs s'inspire du mouvement ATD ¼ monde dans lequel certains étaient engagés : faire avec et à partir des personnes. Dans le conseil d'administration que je préside depuis 2022, les personnes en précarité y ont toute leur place.

MAGDALA est présent dans plusieurs lieux avec différentes facettes :

- **Un accueil de jour** : Des personnes à la rue y viennent pour un petit déjeuner, une douche et peut-être un échange avec un bénévole ou un professionnel du social. Certains s'y sentent bien et ont voulu créer un espace animé par les personnes ayant eu l'expérience de la précarité.
- **Parcours Magdala** avec une perspective de réinsertion sociale, notamment avec des ateliers collectifs et professionnels. Et depuis 2020, un Food Truck qui permet à 8 personnes d'avoir un emploi d'insertion.
- **Une maison de famille** avec 12 colocataires.
- **Une dimension « communautaire »**, « familiale » que nous souhaitons vivre dans toutes nos actions.

Avec **des moments spécifiques** : le dimanche de Magdala (une fois par mois), des temps forts, des rencontres conviviales, des propositions spirituelles, etc.

Il s'agit aussi de **faire vivre et gérer une association** avec une centaine de bénévoles et une vingtaine de salariés. Pour que les projets puissent se concrétiser, il faut monter des dossiers afin d'obtenir des subventions des pouvoirs publics. Il me semble juste que l'Etat et les collectivités territoriales soutiennent l'action envers les plus abimés par le système libéral. MAGDALA et les autres associations agissent au nom de la société. Mais les collectivités se désengagent un peu à la fois. Heureusement, il y a aussi des donateurs, mais cela n'est plus suffisant. Nous agissons avec différents collectifs pour dénoncer les conditions de vie des personnes et appeler à donner les moyens nécessaires aux politiques sociales.

Jean-Marc Bailleul, jm.bailleul@magdala.asso.fr 06 82 58 38 91

* **Découvrez notre site internet** : <http://magdala.asso.fr/>



NOTRE SORTIE ANNUELLE



Union Territoriale des Retraités CFDT -Métropole Lilloise
Bourse du Travail – 254 boulevard de l'Usine – 59000 – LILLE
Immatriculation tourisme : IM077110013 – Assurance RCP AXA –

Une journée à Desvres et Étaples le jeudi 24 avril 2025

Départ de Croix à 07h45, place de la République. Rendez-vous **sur place à 07h30**

Départ de Lille à 08h15, rue Saint Venant, près de la gare Lille Flandres. Rendez-vous **sur place à 08h00**

Retour prévu à 19h30 à Lille, 20h00 à Croix.



Matin : Visite guidée du Musée de la Céramique à Desvres

Une scénographie étonnante, des collections spectaculaires, des jeux et des outils technologiques vous attendent pour une immersion dans l'histoire de la céramique du Nord ! Près de 700 pièces offrent un riche aperçu de plus de 300 ans de production céramique à Desvres, du 17ème à l'aube du 21ème siècle. »

Déjeuner « Chez Mémère Harlé » : Kir ou jus de fruit, entrée, plat, dessert, boisson eau/vin, café/thé.
Possibilité de menu végétarien.

Après-midi : direction Étaples pour la visite guidée de Maréis.

Maréis vous embarque avec les marins-pêcheurs pour une campagne de pêche ! Des fonds de la Mer du Nord jusqu'à la passerelle du chalutier, suivez le parcours du poisson sauvage issu de la pêche étaploise. Découvrez le quotidien des matelots, et profitez d'une promenade dans les profondeurs grâce aux 140 000 litres d'eau de mer qui vous entourent.



Prix de la journée : **40€** pour les adhérents et leur conjoint, **60€** pour les non-adhérents.
Le coût réel est de **74€** par personne, la différence étant prise en charge par l'UTR.

Date limite d'inscription avant le 24 mars 2025

En cas de désistement après le 24 mars une retenue de 10€ sera effectuée.

En cas d'annulation de dernière minute, prévenir au **06.50.56.65.79** pour les départs de Lille ou au **06 09 41 62 80** pour les départs de Croix.

La Commission Loisirs de l'UTR Métropole Lilloise

BULLETIN D'INSCRIPTION à renvoyer avant le 24 mars 2025 avec un chèque du prix du voyage à l'ordre de : **UTR CFDT Métropole Lilloise.**

à renvoyer à : **Madame Murielle EYLETTEN**

104 Avenue Foch 59700 MARCQ en BAROEUL. Tel : 06.50.56.65.79

Adhérent CFDT Nom.....Prénom

Conjoint Nom.....Prénom.....

Non-Adhérent CFDT Nom.....Prénom.....

Nom.....Prénom.....

Indispensable : Tél portable de l'adhérent

Adresse mail

Nombre de personnes : Lieu de départ : Croix Lille

12 Nombre de repas végétariens :